

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

**LA CELLULE DE DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISE :
UN NOUVEAU PROGRAMME OFFERT!**

Québec, le 7 décembre 2020 – Afin de soutenir la croissance des jeunes entreprises de son territoire, Développement Côte-de-Beaupré est heureux d'offrir une toute nouvelle cellule de développement d'entreprise. Ce programme d'accompagnement est offert aux entreprises ayant d'un à quatre employés. Un total de 12 entreprises, situées sur le territoire de la Côte-de-Beaupré et de l'Île d'Orléans, pourront bénéficier d'un accompagnement professionnel et de formations au coût de 375 \$ par participant. Il s'agit d'un programme rendu possible grâce à la participation financière du gouvernement du Québec, de Développement Côte-de-Beaupré et de la Société d'aide au développement des collectivités (SADC) de Charlevoix, de Côte-de-Beaupré et de l'Île d'Orléans.

La cellule de développement d'entreprise : Un programme d'accompagnement

Ce projet est offert par la Clinique d'accompagnement entrepreneurial du Québec (CAEQ), une entreprise reconnue pour ses programmes d'accompagnement d'entrepreneurs partout au Québec. Le programme s'adresse spécifiquement aux jeunes entrepreneurs qui sont en activité depuis six jusqu'à 36 mois. Il permettra de découvrir leurs profils de personnalité MPO (mobilisation et performance organisationnelle), et d'en faire l'interprétation, afin d'adapter leur approche à leur comportement naturel. Les entrepreneurs participeront, sur une période d'un an, à six ateliers interactifs en groupe. Les principaux piliers de l'entrepreneuriat y seront abordés. Ils auront accès à un accompagnement personnalisé afin de réaliser un plan d'action, et plus encore.

« L'entrepreneuriat est un vecteur important de la vitalité et du développement économiques du Québec. En plus de créer de la richesse et des possibilités professionnelles pour les Québécoises et les Québécois, l'entrepreneuriat met en valeur la créativité et les ressources locales, au bénéfice de toute une communauté. Il a été démontré que le soutien aux jeunes entreprises, dans les trois premières années de leur vie, est déterminant pour leur pérennité. Votre gouvernement est fier de contribuer financièrement à cette initiative qui fera rayonner les entreprises de la Côte-de-Beaupré et de l'île d'Orléans partout au Québec », mentionne M. Jean Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la région de la Mauricie.

« Nos entrepreneurs ont su s'adapter avec brio aux nombreux défis vécus dans les derniers mois. Les participants pourront non seulement gagner les outils nécessaires afin de tirer parti de la reprise économique, mais ils profiteront également du soutien d'un professionnel certifié pour établir un plan de croissance de leurs affaires, et ce, pendant un an », souligne M. Bernard Paré, directeur général de Développement Côte-de-Beaupré.

« Après avoir accompagné un grand nombre d'entrepreneurs à travers le Québec, nous avons constaté combien les défis de développement d'une nouvelle entreprise sont importants et exigeants. Notre accompagnement permettra la construction d'une base solide pour les entrepreneurs de la Côte-de-Beaupré, et ce, en clarifiant leurs destinations et en offrant des outils essentiels à leur croissance », précise M. Michel Ross, entrepreneur-conseil et cofondateur de la Clinique d'accompagnement entrepreneurial du Québec.

Pour de plus amples renseignements sur la cellule de développement d'entreprise, contactez Jean-François Simard, conseiller aux entreprises, en composant le 418 827-5256, poste 204 ou par courriel au jeanfrancois.simard@developpementcdb.com.

La Clinique d'accompagnement entrepreneurial du Québec (CAEQ) est une entreprise dont la mission est de rendre accessible au plus grand nombre d'entrepreneurs un accompagnement stratégique qui repose sur une démarche de réflexion et d'action structurée et professionnelle.

À propos de Développement Côte-de-Beaupré

Développement Côte-de-Beaupré (CLD) est un organisme à but non lucratif fédérant les intérêts des entrepreneurs et des élus de la Côte-de-Beaupré, afin de soutenir le milieu dans le développement de ses projets structurants, qu'ils soient de nature privée ou publique. Il exerce la compétence en développement local que lui confie la MRC de la Côte-de-Beaupré. Toutes les entreprises et municipalités du territoire peuvent bénéficier de ses services.

— 30 —

Source : Marie-Frédéric Michaud, coordonnatrice aux communications
CAEQ
Téléphone: 418 953-4746
mfmichaud@caeqc.ca
<https://caeqc.ca>

Information : Bernard Paré, directeur général
Développement Côte-de-Beaupré
Téléphone : 418 827-5256, poste 201
bernard.pare@developpementcdb.com

Avec la participation financière de :

Québec 



SADC
Société
d'aide au développement
de la collectivité
CHARLEVOIX
CÔTE-DE-BEAUPRÉ
ÎLE D'ORLÉANS